

Direction des Opérations
Pôle Exploitation Nord Est
Département Maintenance, Données et Travaux Tiers
Boulevard de la République
BP 34
62232 Annezin
Téléphone +33(0)3 21 64 79 29
Mail PENE-TTU@grtgaz.com
www.grtgaz.com

DDT - Direction Départementale des Territoires
Service Urbanisme - Cellule Planification et Légalité
40 Boulevard Anatole France
51022 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Affaire suivie par : Madame CANDUZZI Géraldine
VOS RÉF. PC 051 417 22 B0002
NOS RÉF. E2022-000351 / SM
INTERLOCUTEUR Madame Gwenaëlle HAVETZ - (03.21.64.79.29)
OBJET Construction d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante sur les communes de
ADRESSE DU PROJET « Le Marchat Couchery » - MATIGNICOURT-GONCOURT et ORCONTE (51)

Annezin, le 5 octobre 2022

Madame,

Nous accusons réception, en date du 13/09/2022, de votre demande citée en objet.

Votre projet tel que décrit est situé en dehors des emprises de nos ouvrages de transport de gaz naturel haute pression.

Nous n'avons donc pas d'observation à formuler.

Pour rappel, le code de l'environnement – Livre V – Titre V – Chapitre IV impose à tout responsable d'un projet de travaux, sur le domaine public comme dans les propriétés privées, de consulter le Guichet Unique des réseaux (téléservice www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr) afin de prendre connaissance des nom et adresse des exploitants de réseaux présents à proximité de son projet, puis de leur adresser une Déclaration de projet de Travaux (DT). Les exécutants de travaux doivent également consulter le Guichet Unique des réseaux et adresser aux exploitants s'étant déclarés concernés par le projet une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Yann VAILLAND
Responsable du Département Maintenance,
Données et Travaux Tiers

